

Charte environnementale du Bocal et du local syndical : Engagement sur la collecte sélective

Des associations et des syndicats engagés dans la protection de l'environnement

Sciences Po Environnement

Sciences Po Environnement agit depuis la création du Comité Campus Vert et à travers le pôle Campus Durable à réduire l'impact environnemental de Sciences Po. L'un des projets phare porté par notre association, main dans la main avec l'administration, est la collecte sélective. Il nous semble primordial que les associations permanentes et que les syndicats montrent l'exemple en instaurant eux-mêmes le tri sélectif dans le Bocal et dans les locaux syndicaux. Sciences Po Environnement s'engage à donner des formations à des étudiant.e.s de chaque association pour aider à la mise en place de la collecte sélective.

Le Bureau des Elèves

Le Bureau Des Elèves, fidèle à ses engagements de campagne, son partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot, et sa Charte d'éthique et de déontologie signée par ses membres, s'engage pour l'environnement et la diminution de l'empreinte écologique de Sciences Po.

Cet engagement passe par son soutien des initiatives en faveur de la transition écologique, portées par les étudiant.e.s et les associations de notre école. En premier lieu, le BDE s'associe aux autres associations permanentes pour mettre en place un système de tri sélectif dans le Bocal – local associatif du 27.

L'Association Sportive

Le local est un lieu de vie étudiant dynamique, populaire, et à l'ambiance chaleureuse. Le bien-être de tous et toutes nous est essentiel, mais nous sommes aussi convaincus qu'en tant qu'Association permanente de SciencesPo Paris, notre rôle est de sensibiliser les élèves à des causes plus larges que le sport. Ainsi, nous avons souhaité nous associer à SciencesPo Environnement, le Bureau des élèves ainsi que le Bureau des Arts afin de promouvoir un système de tri sélectif au local des associations du 27 rue Saint Guillaume.

Défendre la cause environnementale est un combat de tous les jours, et l'unité des associations permanentes ne peut qu'être bénéfique à tous et toutes. C'est pour cela que nous nous engageons à faire tout notre possible afin d'avoir un local étudiant et associatif responsable et efficace dans le tri des déchets.

Le Bureau des Arts

Le Bureau des Arts a souhaité soutenir Sciences Po Environnement car il estime qu'il est de son devoir, en tant qu'association de la loi 1901 engagée au service de la culture et des arts, de défendre des valeurs universelles telles que l'écologie. Le Bureau des Arts s'engage donc à mettre en place un système de tri sélectif au local des associations permanentes au 27 rue Saint Guillaume. Chacun de ses membres sera sensibilisé à cette cause conformément à notre accord.

L'UNEF

En tant que syndicat progressiste, l'UNEF Sciences Po accorde une place importante à l'écologie au sein de notre université et aux problématiques globales d'environnement.

Nous avons signé le Manifeste Étudiant pour un Enseignement Supérieur Durable mais ce n'est pas suffisant, des actes concrets doivent suivre. Il est important que la transition écologique soit un engagement prioritaire pour l'administration comme pour les étudiant.e.s. Nous considérons ainsi que la rédaction d'un bilan énergétique par Sciences Po doit être un premier pas vers des efforts de transition énergétique. Une charte de principes et d'objectifs doit également l'accompagner afin de tendre vers un campus plus écologique. Développer l'écologie à Sciences Po passe aussi par l'implication des étudiant.e.s, et nous demandons la création de projets divers dans lesquels chacun.e pourra s'investir, et la création d'enseignements et de formations relatives à ces problématiques accessibles à tout le monde. Ces enjeux fondamentaux doivent ainsi faire partie de la vie scolaire et étudiante de l'établissement pour permettre la réduction du gaspillage et des dépenses énergétiques et bâtir un véritable campus vert. L'Unef s'engage également à réformer ses propres pratiques militantes, par le biais de l'utilisation de papier recyclé et d'une réduction des impressions, au profit de campagnes et informations en ligne. C'est en effet à chacun.e, en particulier aux associations et syndicats de notre école, de réformer son action.

L'UNI :

Toute l'équipe de l'UNI Sciences Po s'engage aux côtés des autres mouvements étudiants et associations permanentes à prendre toute sa part au projet de Sciences Po Environnement. Nous sommes conscients qu'un changement des comportements est nécessaire afin de prévenir les conséquences irréversibles d'une surexploitation de nos ressources. L'UNI Sciences Po s'engage alors à adapter ses actions et ses méthodes de travail afin que celles-ci soient plus durables. Dans le cadre de l'utilisation du local syndical, nous aimerions, avec les autres organisations, organiser un tri sélectif comme c'est le cas dans une partie des bâtiments de Sciences Po. Nous aimerions également nous assurer que les poubelles ne soient pas mélangées au moment du ramassage. Nous veillerons également à ne pas sur-utiliser l'électricité au moment de l'occupation du local. Nous pensons qu'il serait également intéressant d'utiliser dans les différents locaux des ampoules basse consommation. Dans le cadre de nos différentes campagnes locales, nous veillerons à imprimer le strict nécessaire, à utiliser du papier recyclé dans la mesure du possible et à inciter les étudiants à recycler le papier que nous leur distribuons. Nous remercions Sciences Po Environnement pour leurs initiatives, en effet, les représentants des étudiants doivent montrer l'exemple en adaptant leurs comportements.

Ainsi, Sciences Po Environnement, le Bureau des Arts, le Bureau des élèves, l'Association Sportive, l'UNEF et l'UNI s'engagent à mettre en place la collecte sélective dans le Bocal et dans le local syndical.